

PALMARIUM - PALMARIUM BEACH - MAKI-MAKI TRANSFERT AKANIN' NY NOFY



Ankanin'ny Nofy le 28 janvier 2025



Madame, Monsieur, chers Clients,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre collaboration et votre fidélité.

Pour un meilleur déroulement, et afin d'améliorer au maximum nos prestations, nous vous informons que toutes les réservations confirmées devront faire l'objet d'un règlement immédiat à raison de 50% du montant de la facture proforma.

Merci de bien vouloir prendre connaissance des conditions ci-dessous :

Toute annulation passée hors délai, selon le tableau ci-dessous, les versements ne pourront pas être remboursés et seront définitivement encaissés.

Tableau d'information pour les délais en cas d'annulation

Hébergement hors restauration :

Pour les mois de décembre, *janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet et août* : J - 20 : encaissement 100% de l'acompte. **(Pénalité : J - 20 à J - 8 = 50% et J - 7 à J - 1 = 100%).**

Pour les mois de **septembre, octobre et novembre** : J - 90 : encaissement 100% de l'acompte. **(Pénalité : J - 89 à J - 45 = 50% et J - 44 à J - 1 = 100% et J - 15 que le repas compris).**

Pour le transfert : J - 5 : encaissement 100% de l'acompte. **(Pénalité : J - 2 = 100%).**

NB : La pénalité de 50% s'applique sur l'hébergement seulement.

La pénalité de 100% s'applique sur les prestations demandées (Hébergement et restauration).

Nous sommes certains de pouvoir compter sur votre compréhension.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers Clients, l'expression de nos salutations distinguées.

La Direction : Mr Sylvain